

# MONITORAT EN REGULATION NATURELLE DES NAISSANCES

*Pour accompagner  
les couples*



*Dans la planification  
familiale naturelle*



- **Les moniteurs en régulation naturelle des naissances**

Ils accompagnent et guident les couples, les femmes, dans leur apprentissage des méthodes naturelles et font de la sensibilisation ou de l'information dans ce domaine, tant au niveau technique, que pour une réflexion sur l'anthropologie des méthodes naturelles.

- **Public**

- Toute personne désirant enseigner aux couples les méthodes de régulation naturelle des naissances,
- Personnes intervenant auprès des couples, des femmes, sur la fertilité, la sexualité, ou sur les questions liées à la vie conjugale ou familiale...

- **Profil des candidats**

Des femmes ou des couples pratiquant les méthodes naturelles, médecins généralistes et spécialistes, sages-femmes, conseillers conjugaux et familiaux, éducateurs à la vie, animateurs de préparation au mariage, prêtres, religieux, pasteurs, toute personne intervenant dans le domaine du couple et de la famille.

- **Conditions d'admission**

- Etre un couple utilisateur ou une femme ayant une expérience personnelle en méthodes naturelles
- Entretien avec la coordinatrice en méthodes naturelles de votre région
- **Envoyer CV et lettre de motivation au secrétariat de la formation : [formation@cler.net](mailto:formation@cler.net)**
- **Toute demande d'entrée en formation fera l'objet d'un entretien entre le CLER et le candidat**

- **Inscription**

Auprès du Secrétariat de la formation : 01 48 74 88 34 - [formation@cler.net](mailto:formation@cler.net)

- **Tarif et modalités de paiement**

- **340 € par personne**, et 605 € par couple, pour les frais pédagogiques de l'ensemble du programme de formation

**Les frais de formation** sont payables par chèque ou virement bancaire dès le début de la formation.

## Objectifs

- **Objectifs de la formation**

**Permettre aux candidats d'apporter une information et une aide aux personnes :**

- Connaître la physiologie de la reproduction
- Connaître les méthodes naturelles de planification familiale
- Maîtriser la lecture de courbe en toutes circonstances de la vie : cycles standard, post -pilule, post -partum, pré ménopause...
- Savoir les enseigner : technique et accompagnement des couples
- Approfondir l'anthropologie chrétienne de la sexualité

## Pédagogie

- **Pour atteindre ces objectifs, la formation se situe à 3 niveaux**

- **Savoir** : formation théorique et pratique, travail personnel et de groupe...
- **Savoir-faire** : travaux de groupe et de mises en situation...
- **Savoir-être** : travail sur l'écoute et sur sa posture...

## Formateurs

- **Formateurs du parcours de formation**

- Responsable de la formation : Véronique Verkimpe, sage-femme, monitrice en méthodes naturelles de régulation des naissances, et éducatrice à la vie
- Les formateurs et intervenants sont des professionnels qualifiés : médecins, infirmiers, sages-femmes, moniteurs en planification familiale naturelle, conseillers conjugaux et familiaux...

## Programme

- **Durée, contenu et déroulé de la formation**

La formation porte sur l'acquisition de compétences et l'apport de savoirs théoriques et pratiques dans les domaines suivants : anatomie-physiologie, anthropologie.

**Le parcours de formation se déroule sur 1 an**, avec un cheminement progressif des participants.

**Déroulement de la formation :**

- Formation initiale de préparation et questionnaire écrit (QROC MAO)
- Module 2 jours Ecoute A - Sensibilisation
- Module 2 jours MAO 1
- Module 2 jours MAO 2 et examen écrit
- Module 2 jours MAO 3 et évaluation finale

**Les dates et lieux des formations** sont communiqués aux participants avant leur inscription à la formation. Toutes les formations ont lieu à Paris.

## Evaluation

- **Evaluation**

- Contrôle continu tout au long de la formation
- Évaluation orale en fin de formation par mise en situation

Un jury final se réunit afin d'évaluer la réussite de ces temps d'évaluation.

## Sanction

- **Validation de la formation**

Un jury final se réunit afin d'évaluer la réussite de ces temps d'évaluation.

En cas de réussite, le stagiaire reçoit une attestation de qualification au monitorat aux méthodes de régulation naturelle des naissances.